

FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
13<sup>e</sup> Salon International

# Artistes des Trois Frontières

du 8 au 10 octobre 2010 au Musée du chemin de fer de Losheim am See (Allemagne)

A remplir en caractères d'imprimerie bien lisibles  
et envoyer avant le 03 août (le plus tôt sera le mieux) à :  
Eigenbetrieb "Touristik" der Gemeinde Losheim am See  
Merziger Straße 3 , 66679 Losheim am See - Allemagne

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° et Rue : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Région et Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone/Fax/Mail: \_\_\_\_\_

Titres	<u>Technique</u>	Dimensions en cm	<u>Prix</u>
1. _____			
2. _____			
3. _____			

J'ajoute une photo (papier, diapo ou CD) pour chaque oeuvre.

Les frais d'inscription ne seront payés qu'après confirmation écrite fin août ou début septembre.  
Les étrangers peuvent payer en espèces au dépôt des œuvres.

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Date :

Signature :

## 13e Salon International - Règlement

# Artistes des Trois Frontières

**du 8 au 10 Octobre 2010 au Musée du chemin de fer de Losheim am See**

(autoroute Luxembourg-Sarrebruck, sortir à Merzig, dir. Losheim à ¼ heure)

Adresse pour GPS : Eisenbahnhalle Losheim - Streifstraße 3 - D-66679 Losheim am See

Pour les artistes lointains possibilité d'envoi groupé pour les 2 Salons du CEPAL (septembre) et celui de Losheim (octobre) – Mme Gabriel (CEPAL) se chargera des transports de l'un à l'autre et envoi retour.

(Renseignements au 03 82 83 97 46 ou par Mail : s.gabriel@free.fr)

Destiné aux artistes de la Sarre, de Lorraine, du Luxembourg et de Rhénanie-Palatinat, le Salon se veut à la fois populaire et de qualité. Les copies, même partielles, ne sont donc pas autorisées. Aucun thème n'est imposé. Le jury se réserve le droit de refuser les oeuvres qui ne conviendraient pas. Les tableaux peuvent être mis en vente.

### Dates :

Vernissage assorti d'un programme culturel le 8 Octobre à 19:00 h. Remise des prix le dimanche 10 Octobre à 19:00 h. Ouverture au public les 9 et 10 octobre de 10:00 h à 19:00 h.

### Oeuvres :

Chaque participant peut présenter trois oeuvres, qui doivent être d'une seule et même technique (par ex. 3 aquarelles, ou 3 huiles, etc). Chaque oeuvre doit être signée et porter au dos les indications suivantes : titre de l'oeuvre, nom et adresse de l'artiste. Chaque oeuvre doit présenter un système d'accrochage fiable.

### Catégories acceptées :

1. Huile, 2. Acrylique, 3. Aquarelle, 4. Dessin, craies, pastel, 5. Techniques mixtes 6. Sculptures 7. Autres techniques 8. Photographie.

Possibilité d'exposer pour les jeunes et les scolaires.

Chaque artiste (sauf en sculptures) disposera au maximum d'une grille de 3,50 m de large.

### Prix :

Un jury international décernera trois prix dans chaque catégorie si la qualité le permet, ainsi qu'un prix Jeunes et un Prix d'encouragement. Ses décisions sont sans appel. Tous les lauréats obtiendront un trophée et un diplôme ainsi que des lots et cadeaux. De plus chaque participant obtiendra un diplôme de participation.

### Frais de participation :

40 € par candidature. Merci d'attendre la facture qui sera envoyée avec la confirmation de sélection.

Les étrangers pourront payer en espèces au dépôt des oeuvres (pas de chèques étrangers) ou par virement bancaire : IBAN: DE 74593510400007102510 / BIC: Merz DE 55 (Motif : Salon international)

### Assurance :

Les oeuvres seront assurées contre le vol et l'incendie par les organisateurs, pendant la durée du Salon. Tous les autres risques (bris, transport, etc) relèvent de l'artiste lui-même.

### Montage, décrochage :

Dépôt des oeuvres le jeudi 7 octobre de 14 à 19 h ou le vendredi 8 octobre de 11 à 17 h dernier délai. Le jury n'évaluera pas les oeuvres déposées ultérieurement. Les artistes peuvent accrocher leurs oeuvres dans l'espace qui leur est imparti, ou laisser ce soin aux organisateurs. Les oeuvres doivent être décrochées immédiatement après la remise des prix.

### Inscription :

Elle ne sera effective qu'avec la fiche d'inscription dûment remplie en lettres capitales bien lisibles, accompagnée d'une photo, diapo (ou CD) de chaque oeuvre présentée. Photos et diapos peuvent encore être envoyées jusqu'au 3 août. Les frais ne sont redevables qu'à réception de la confirmation de sélection et de l'avis de paiement. Les étrangers peuvent payer au dépôt des oeuvres (voir ci-dessus : Frais...)

**Catalogue :** Un catalogue des exposants et des oeuvres sera édité et remis gracieusement à chaque participant. Des affiches seront aussi disponibles.